

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

Envoyé en préfecture le 23/05/2024

Reçu en préfecture le 23/05/2024

Publié le

ID : 042-214201865-20240522-DEL\_2024\_041-DE



La date de publication est la date de réception par la préfecture

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 26 Votants : 31	<b>Séance du 22 mai 2024 à 19h00</b> Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.
Délibération : <b>N° DEL_2024_041</b>  OBJET : DELIBERATION PORTANT MISE A JOUR POUR 2024 DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES PERMANENTS ET NON PERMANENTS DE LA COMMUNE ET DU CCAS DE RIVE DE GIER	<b>Date de convocation : 15 mai 2024</b> <b>Étaient présents</b> M. Vincent BONY, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Fatiha BOUZAGHAR, Mme Joséphine CALTAGIRONE, Mme Pascale FOURNIER, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Katy BORREGO, M. Damien LEFORT, M. Frédéric MARINELLI, Mme Fanny LASSABLIERE <b>Étaient absents</b> M. Jean-Louis VALENTE, Mme Nadia MEBARKI <b>Ont donné pouvoir</b> Isabelle CHAUVE (pouvoir à Caroline BENOUMELAZ) Thierry ALVAREZ (pouvoir à Jean POINT) Alexandre PETIAUX (pouvoir à François TAMBUZZO) Jean-Pierre GRANATA (pouvoir à Jean-Louis FONTBONNE) Cendrine BARLET (pouvoir à Séverine REYNAUD) <b>Secrétaire de séance</b> : M. Julien CHANELIERE

### Rappel et référence(s) :

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le code général de la fonction publique,  
Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,  
Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,  
Vu la délibération 2023-016 du 30 mars 2023 portant mise à jour du tableau des effectifs de la commune et du CCAS (emplois permanents et non permanents) pour 2023  
Vu la délibération 2023-057 du 6 septembre 2023 portant modification de la délibération du 30 mars précitée  
Vu la délibération 2023-084 du 22 novembre 2023 portant mise à jour de la liste des emplois budgétaires permanents et non permanents du CCAS et de la commune de Rive de Gier  
Vu l'avis du comité social territorial du 6 mai 2024;

### Contenu :

La liste des emplois budgétaires de la commune et du CCAS évolue au gré des besoins des services, de leurs organisations et des évolutions de carrière des agents qui occupent ces emplois.

Cette liste des emplois budgétaires, permanents et non permanents, définit les possibilités de recrutement par la commune et le CCAS (hors remplacement d'agents malades, en formation, etc...).

Dans un souci de bonne gestion, il est nécessaire d'assurer sa mise à jour régulière.

### Proposition :

Il est proposé de mettre à jour, au 01/05/2024, la liste des emplois budgétaires ouverts de la Ville et du CCAS (emplois permanents et non permanents) conformément aux tableaux ci-joints annexés.

**Le Conseil municipal adopte à la majorité la présente délibération**

**Votant contre : 9**

**Nasira DEBBAH, Séverine REYNAUD, Jean-Pierre GRANATA, Jean-Louis FONTBONNE, Anne-Marie GAUDENCIO, Damien LEFORT, Frédéric MARINELLI, Fanny LASSABLIERE, Cendrine BARLET**

**Le Maire,  
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,  
Vincent BONY**

**Le secrétaire de séance,  
Julien CHANELIERE**